

**Majeurs protégés âgés et décisions de santé
Constats et perspectives pour agir dans le respect de l'autonomie de la personne**

**Jeudi 23 et Vendredi 24 Novembre 2023 – 8h30/13h00
Université Paris Nanterre, Bât. Max Weber, amphithéâtre**

*Manifestation scientifique à destination des professionnels de la protection juridique et de la société civile
organisée par*

**Camille Bourdaire-Mignot
Maître de Conférences en droit privé**

**Tatiana Gründler
Maître de Conférences en droit public**

Jeudi 23 novembre - De l'ouverture de la mesure à sa mise en œuvre au quotidien - 8h30-13h00

Atelier participatif 1. Le destin du majeur protégé entre les mains du juge ?

En présence de deux juges des tutelles (dont Vivianne Bréthenoux) et d'un médecin expert (Lise Lorentz) et présidé par Sylvie Moisdon-Chataigner

Verbatim par Valentine Trépiéd

Atelier participatif 2. Le "bien-être" du majeur protégé entre les mains du mandataire judiciaire ?

En présence de trois mandataires judiciaires (dont Marie-Hélène Bielle et Caroline Montrignac) et présidé par Marie-Noëlle Defrance

Vendredi 24 novembre - Questionnements autour de décisions médicales complexes - 8h30-13h00

Atelier participatif 3. Respecter un refus de traitement au nom de l'autonomie ?

En présence d'un juge des tutelles, d'un médecin gériatre (Victoire Bourdaire), d'un mandataire judiciaire (Franck Jodelais) et présidée par Tatiana Gründler

Atelier participatif 4. Les directives anticipées pour les majeurs protégés âgés, une voie pour l'autonomie ?

En présence d'un médecin réanimateur (Armelle Nicolas-Robin), d'un médecin coordonnateur en Ehpad (Dominique Manière), d'un mandataire judiciaire (Mikael Réverseau) et présidée par Camille Bourdaire-Mignot

Ouverture philosophique par Claire Etchegaray

Regards réflexif et immersif : saynètes théâtrales par la Compagnie Catégorie Libre

Sur inscription : strabon@parisnanterre.fr

Manifestation validée au titre de la formation continue (35 euros par demi-journée)

